

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 1^{er} JUILLET 2025

Date de convocation : 27 juin 2025

Date d'affichage : 27 juin 2025

L'an deux mil vingt-cinq et le 1^{er} juillet à 20 heures 30,

Le Conseil Municipal de la Commune de Saint Michel sur Savasse régulièrement convoqué par le Maire, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, à la Mairie, lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Pierre COLOMB, Maire.

Présents : Pierre COLOMB - Jérôme MALORON - Carole MOTTUEL - Annabelle MORILLAS - Sébastien RUAZ - Pierre FERRIER - Jérôme GUILLOUD - Ghislaine BARTHELON - Sébastien CARMET - Frédéric BERNE - Virginie TARDY - Séverine CAPOGNA

Absents, excusés : Anne-Lise CALABRIN

Procurations : Anne-Lise CALABRIN à Séverine CAPOGNA

Carole MOTTUEL a été nommée secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du Procès-verbal du Conseil Municipal du 3 Juin 2025
- Organisation de l'enquête de recensement de la population 2026 et désignation du coordonnateur communal
- Demande de subvention auprès de Valence Romans Agglo (Fonds de concours patrimoine) pour la rénovation de la fontaine, de la bascule et du monument aux morts
- Présentation du rapport d'activité pour l'année 2024 du SDED
- Présentation du rapport d'activité pour l'année 2024 de Valence Romans Agglo
- Questions diverses

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 JUIN 2025

Lecture est faite par le Maire

Concernant les précédents points à l'ordre du jour :

- Saisonnier : comme convenu lors du dernier conseil municipal, tous les candidats ont été avertis des suites données. Ainsi, Lucie LARDET sera présente au service technique du 7 au 18 juillet puis ce sera Jules RUAZ, du 21 juillet au 1^{er} aout. Il a été signalé à Winifred VIVET qu'elle serait prioritaire l'année prochaine si elle souhaitait postuler à nouveau.
- Electricité d'Azur : la promesse de bail emphytéotique a été signée le 26 juin après une ultime négociation. Une réunion de lancement du projet sera prochainement organisée par Electricité d'Azur. Désormais, Electricité d'Azur a quatre ans pour mener les études de faisabilité et déposer une déclaration préalable en mairie.

Pendant cette période, une indemnité d'immobilisation de 6 000 € HT sera versée à la commune.

Approuvé à l'unanimité

ORGANISATION DE L'ENQUETE DE RECENSEMENT DE LA POPULATION 2026 ET DESIGNATION DU COORDONNATEUR COMMUNAL

Comme évoqué précédemment, l'INSEE a informé la commune de Saint Michel que le prochain recensement de la population se tiendrait début 2026.

Il est donc nécessaire d'acter cette situation par la prise d'une délibération qui :

- Confirme la tenue du recensement du 15 janvier au 14 février 2026
- Nomme Gaëlle BERNARD comme coordonnateur communal et prévoit les modalités de gestion de sa mission.

Une première réunion de présentation du recensement 2026 est prévue, en visio, le 4 juillet, à laquelle Pierre COLOMB et Gaëlle BERNARD participeront.

Un appel est lancé aux conseillers municipaux : si quelqu'un connaît une personne pouvant être intéressée par la mission d'agent recenseur, elle peut venir se faire connaître en mairie. Pour être agent recenseur, il faut surtout être disponible les fins de journée, pour croiser les habitants à leur domicile, et connaître la commune.

Voté à l'unanimité

DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE VALENCE ROMANS AGGLO (FONDS DE CONCOURS PATRIMOINE) POUR LA RENOVATION DE LA FONTAINE, DE LA BASCULE ET DU MONUMENT AUX MORTS

Pour rappel, une demande de subvention avait été faite en début d'année auprès de Valence Romans Agglo pour les travaux de rénovation de la fontaine, du parvis de l'église et de la façade de la mairie.

Or, après échange avec le service patrimoine de l'Agglo en charge du fonds de concours patrimoine, certains de nos travaux n'étaient pas éligibles, notamment la façade la mairie et les éléments religieux (parvis église et statue du St Michel). Mais d'autres pouvaient l'être comme le monument aux morts ou la bascule.

Il est donc proposé de solliciter une subvention auprès de Valence Romans Agglo à hauteur de 50 % du montant HT des travaux (maximum possible) pour la rénovation de la fontaine, du monument aux morts et de la bascule (façade), soit :

- Travaux :
 - o Rénovation de la fontaine : 5 479,65 € HT
 - o Rénovation du Monument aux morts : 2 440 € HT
 - o Rénovation de la bascule : 5 593,10 € HT
- Demande de subvention :
 - o Valence Romans Agglo, pour 50%, soit 6 756,37 €

Voté à l'unanimité

Comme chaque année, le rapport d'activité de l'année précédente (2024) doit être présenté en séance.

Le rapport complet est disponible en mairie et sur le site du SDED.

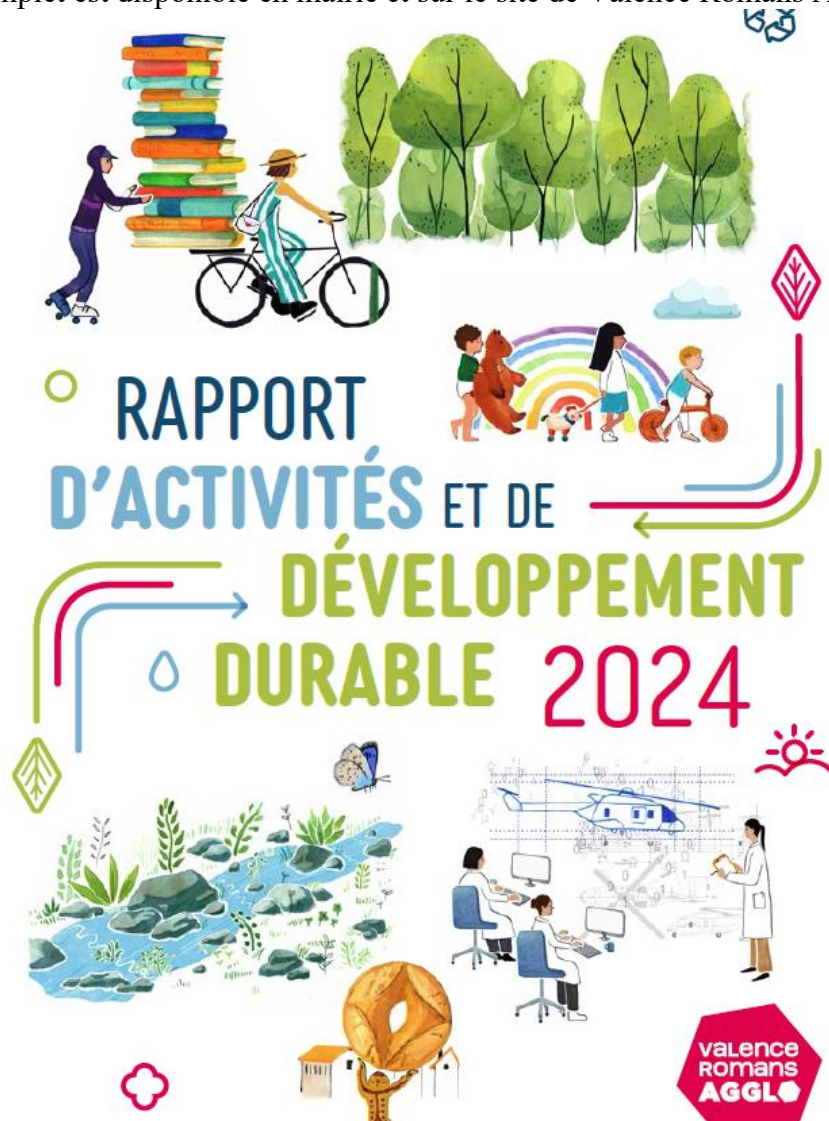


Voté à l'unanimité

PRESENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITE POUR L'ANNEE 2024 DE VALENCE ROMANS AGGLO

Comme chaque année, le rapport d'activité de l'année précédente (2024) doit être présenté en séance.

Le rapport complet est disponible en mairie et sur le site de Valence Romans Agglo.



Pour résumé :

Valence Romans Agglo, c'est 54 communes au cœur de la Drôme et plus de 220 000 habitants. Créée en 2017, l'agglomération développe l'attractivité du territoire et améliore la qualité de vie de ses habitants.

Le développement durable guide toutes ses actions autour de 3 piliers : économique, environnemental et social. L'objectif est de répondre aux besoins actuels sans compromettre ceux des générations futures.

L'Agglo en transition

Gestion de l'eau

- **85% de rendement** du réseau de distribution d'eau
- **100% de conformité** de l'eau distribuée
- Réhabilitation des stations d'épuration de Valence et Portes-lès-Valence
- Raccordement du hameau de la Vanelle pour supprimer les rejets directs dans l'Isère

Transition énergétique

- **1,5 million d'euros d'économies** grâce au plan de sobriété énergétique
- **65% des points lumineux** éteints la nuit (contre 18% avant)
- Passage de **53% des équipements en LED** (objectif 60% en 2026)
- Développement des énergies renouvelables : biogaz, photovoltaïque, éolien

Gestion des déchets

- **1 243 composteurs** distribués gratuitement
- **+4% d'augmentation** du tri des emballages et papiers
- Déploiement des points d'apport volontaire dans 13 000 foyers supplémentaires
- Flotte de véhicules plus écologique (50% au gaz naturel)

Protection de l'environnement

- **230 zones humides** gérées par l'Agglo
- **44 sentiers de randonnée** (400 km) balisés et entretenus
- Sensibilisation de **2 900 élèves** aux enjeux environnementaux
- Innovation avec l'"ingénierie castor" pour ralentir les crues

L'Agglo attractive

Économie dynamique

- **3e agglomération** de taille moyenne la plus dynamique de France
- **+7% d'emplois** en 6 ans
- **21% de la richesse** du territoire provient de l'industrie
- Labellisation "Territoire d'industrie" avec 100 M€ de financement prévu

Filières d'excellence

- **Image animée** : 20 projets accompagnés, 437 emplois générés
- **Luxe/maroquinerie** : 1 500 emplois, 18 nouvelles marques créées depuis 2020
- **Industrie** : 1 600 emplois, croissance de 3% contre -15% au niveau national

Tourisme

- **+15% d'augmentation** de la clientèle touristique

- **Plus de 3 millions de nuitées** touristiques
- **70 événements professionnels** au Palais des congrès (8 M€ de retombées)
- Développement du tourisme de savoir-faire avec visites d'entreprises

Habitat et urbanisme

- **Plus de 30 M€** consacrés à la politique de l'habitat d'ici 2030
- **248 nouveaux logements** locatifs sociaux programmés
- **830 logements** engagés dans une rénovation énergétique ambitieuse
- Accompagnement de **1 800 ménages** par les Maisons de l'habitat

L'Agglo au quotidien

Culture et patrimoine

- **522 000 visiteurs** dans les 14 médiathèques
- **640 rendez-vous culturels** organisés
- Ouverture de la **Maison du patrimoine** à Romans (Maison du Mouton)
- **8 équipements culturels** soutenus avec une augmentation budgétaire de 6%

Sport et loisirs

- **706 307 entrées** dans les piscines et la patinoire (+5,7%)
- Label "**Tourisme et Handicap**" pour la piscine Camille Muffat
- **127 écoles** bénéficient de l'apprentissage de la natation
- Travaux de transformation de la piscine de Bourg-lès-Valence (réouverture 2026)

Petite enfance et jeunesse

- **5 433 enfants** de moins de 3 ans accueillis dans 30 structures
- **11 Points jeunes** dont 2 mobiles "Popcorn"
- **Plus de 1 200 enfants** en vacances avec le programme KÖA
- Première promotion du **BAFA citoyen** avec 16 jeunes formés

Conservatoire

- **1 600 élèves** en musique et danse
- **50 événements** par an touchant 10 000 spectateurs
- Partenariat avec **6 écoles de musique** du territoire
- Commémoration du centenaire de Gabriel Fauré

L'Agglo solidaire

Budget et investissements

- **46 millions d'euros** de budget d'investissement
- **50% des investissements** axés sur l'environnement
- **63 M€ versés aux communes** sur le mandat 2020-2026

- **31€ par habitant et par an d'aide moyenne aux communes**

Mutualisation des services

- **1 698 agents** au service du territoire
- **Cuisine centrale** : 823 253 repas servis (31% végétariens, 28% bio)
- **Fourrière unique** pour 400 000 habitants
- **Service informatique** mutualisé pour 2 500 agents

Projets d'avenir

- **Nouvelle médiathèque Simone de Beauvoir** à Romans (19,3 M€)
- **Rénovation du Train Théâtre** à Portes-lès-Valence (3,2 M€)
- **Nouvel espace événementiel** à Romans (7 M€)
- **Supercalculateur Sesterce** à Rovaltain (450 M€ d'investissement privé)

En 2024, Valence Romans Agglo confirme son engagement pour un développement équilibré et durable.

Avec des actions concrètes dans tous les domaines – transition écologique, attractivité économique, qualité de vie et solidarité territoriale – l'agglomération construit un avenir responsable pour ses 220 000 habitants tout en préservant l'environnement et en soutenant l'économie locale.

Voté à l'unanimité

QUESTIONS DIVERSES

Urbanisme

Point sur les dossiers traités depuis début juin :

- Dépôts :
 - DP pour un portail 575 Grand'Route
 - CUa pour une vente 575 Grand'Route
 - PC pour une extension de bergerie Chemin de Belle Vue
- Décisions :
 - Accord pour une piscine 31 Rue de la Mayette
 - Refus pour un portail 575 Grand'Route (*solliciter le CTD de Romans*)

Fête du village

La vogue se prépare....

Le vin d'honneur offert par la mairie sera le dimanche 6 juillet à 11h30. Il faudra prévoir de se retrouver un peu avant pour préparer. Les plaques de quiches/pizzas ont été commandées. Pierre COLOMB et Jérôme MALORON se retrouveront avec David HAMEL pour la mise en place de la signalisation le samedi matin à 9h.

Sentier de randonnée

L'Agglo est en train de préparer un dépliant pour valoriser un sentier de randonnée sur la commune. Ce dépliant est présenté en conseil municipal.

Concernant le contenu, plusieurs remarques sont faites :

- Erreur sur le nombre d'habitants
- Oubli de la Fromagerie Cardot sur la partie Toqués du Local
- Changement du nom de la randonnée pour une meilleure valorisation du village : le Conseil Municipal propose à l'Agglo de nommer cette randonnée (qui fait le tour du village et du nord de la commune, sur la Feyta) « la Saint-Micheloise ».

Les propositions de modification seront envoyées au service communication de Valence Romans Agglo.

Chiens/chats errants

L'Agglo vient de conclure un partenariat avec la fourrière animale de Valence et prévoit plusieurs prestations mises à disposition des communes : capture des animaux errants et mise au refuge, campagne de stérilisation des chats errants... Un livret récapitulant les procédures à suivre en mairie a été remis lors du Conseil communautaire.



A ce propos, la mairie a reçu une demande d'intervention concernant des chats qui pourraient être errants.

Cette demande ayant été reçue par téléphone et émise par un membre de la famille du propriétaire (mais pas par l'habitant de St Michel lui-même), avant toute intervention éventuelle, il sera demandé à la personne concernée de fournir une demande écrite d'intervention et la preuve de la présence de chats errants (photos, confirmation des voisins...).

CLECT

Pour rappel, désormais, c'est Valence Romans Agglo qui prend en charge, pour le compte de la commune, la participation annuelle au SDIS. En 2024, cette participation s'élevait à 16 133 € pour St Michel.

Il a été décidé par les élus, lors de la réunion de la CLECT le 4 juin dernier, de conserver la répartition 2024. Ainsi en compensation de la prise en charge de cette dépense par l'Agglo, l'attribution de compensation versée par l'Agglo à la commune au titre des compétences transférées est réduite de 16 133 €.

Le rapport conclu à l'issue de la CLECT sera à valider en Conseil municipal, à l'automne.

Il est toutefois à noter que lors du dernier conseil communautaire, il a été constaté un excédent budgétaire à la clôture de l'exercice comptable 2024, excédent qui pourrait faire l'objet d'une redistribution au bénéfice des communes membres.

Parcelle C 160

Tout porte à croire que la parcelle C 160 (ex piscine/réserve d'eau) est propriété de la commune. Toutefois, un particulier dispose d'actes de donation dans lesquels il est fait mention de cette piscine. Il semblerait que ce soit l'usage de cette piscine au bénéfice de l'ancien Hôtel CARMET qui a été transmis plutôt que la propriété. Dans tous les cas, une expropriation avec déclaration d'utilité publique est aujourd'hui impossible puisqu'à ce jour, la parcelle C 160 est légalement propriété de la commune. Il a été convenu avec les utilisateurs de réfléchir et voir en septembre comment régler cette situation à l'amiable.

Dans le même temps, le Maire propose de rencontrer également le propriétaire d'à côté et un maître d'œuvre pour envisager un aménagement de l'entrée nord du village.

Divers

- Travaux du SDED : les travaux se poursuivent. Le raccordement au transformateur du Clos Marie vient d'avoir lieu ; les travaux devraient donc être terminés prochainement. A l'occasion de ces travaux, une canalisation d'eau potable du SIEH a été endommagée.
- Réception du rapport d'activité 2024 de Citéa
- Compte rendu du Conseil d'école : 45 élèves prévus à la rentrée à Montmiral (contre 39 aujourd'hui) et 58 élèves prévus à St Michel (67 aujourd'hui). Si les effectifs baissent encore à l'avenir, une nouvelle classe (à l'école de St Michel) risque de fermer.
- Le locataire de l'appartement au-dessus de la mairie serait intéressé pour louer également le local de stockage derrière la mairie. A l'unanimité, les membres du Conseil municipal donne leur autorisation. A la majorité (8 voix pour), il est proposé de louer ce bâtiment pour la somme de 30 € par mois (contre 20 € pour 5 voix). Une proposition en ce sens va être faite au locataire, qui pourra décider de l'accepter ou pas.
- Réception du compte rendu de la réunion cantonale d'avril dernier. Pour rappel :

4- Dotation de Solidarité Territoriale

Bilan 2024

L'enveloppe de 2024 était de **302 120 €**. Elle a été consommée en totalité pour 24 dossiers.

Recensement des projets 2025

L'enveloppe 2025 est de **282 485 €** pour un montant de subventions sollicités de 403 860 €. Le dépassement de 121 375 € nécessite un arbitrage.

Il est proposé un tour de table pour faire le point sur les dossiers déposés et les prioriser (date de dépôt, nombre de dossiers par communes...) afin d'être en cohérence avec le montant de l'enveloppe cantonale.

L'enveloppe est consommée en totalité. La liste est arrêtée et sera proposée à la Commission Permanente de juin prochain :

BENEFICIAIRES	OPERATIONS	DEPENSES SUBVENTIONNEES	TAUX	MONTANT SUBVENTION
SAINT MICHEL SUR SAVASSE	Projet voirie structurante - Aménagement et réfection Rue du Chalon	79 327 €	50 %	39 663 €
SAINT MICHEL SUR SAVASSE	Rénovation des toitures sur deux bâtiments techniques	6 964 €	50 %	3 482 €

Canicule et école

Deux parents d'élèves et un parent délégué ont alerté, ce lundi 30 juin, la mairie des températures élevées constatées en classe en raison de la canicule en cours. Petit rappel sur les modalités de fermeture d'une école : pour rester dans la légalité, il faut au préalable l'accord des services de l'éducation nationale et du préfet. De plus, des questions se posent en cas de fermeture : qui assure le service minimum ? avec ou sans les enseignants ?

Il a donc été décidé à St Michel de ne pas fermer l'école mais d'autoriser les parents qui le souhaitent à garder leurs enfants chez eux. De plus, depuis ce mardi 1^{er} juillet, la verrière dans le couloir a été bâchée et des ventilateurs ont été installés dans les classes.

A l'avenir, des aménagements seront à prévoir, avec l'augmentation des vagues de chaleur de plus en plus précoces, comme faire poser un film filtrant sur la verrière et les vitres.

Dates

- Manifestations :
 - Vogue – Fête médiévale du Samedi 5 juillet à 14h au Dimanche 6 juillet à 19h
Place Val'Fontaine
- Réunion publique d'information sur le moustique-tigre et l'ambrosie à Peyrins le jeudi 3 juillet
- Réception des travaux de la Rue du Chalon le jeudi 3 juillet à 14h
- Cérémonie de remise de la Légion d'honneur à Marie-Pierre MOUTON le vendredi 4 juillet à 11h à la Préfecture
- Visio de l'AMD sur la gestion des réseaux de télécommunication (qui fait quoi) le lundi 7 juillet de 15h à 16h30
- Rendez-vous avec M. CHAILLET (DGFIP) pour faire un point sur les finances communales le 31 juillet à 14h
- Prochain conseil municipal : mardi 2 septembre à 20h30 / Moment de convivialité : le 6 septembre à midi

Tour des commissions

- Ambroisie :
 - Le tour de la commune a déjà été effectué par les référents ambroisie. Cette année, peu de parcelles sont concernées par la présence d'ambroisie. Les référents attendent le retour des données suite au relevé (nom des propriétaires et coordonnées) et un courrier sera envoyé en conséquence aux propriétaires concernés.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures 45.

Le Maire
Pierre COLOMB

La Secrétaire de séance
Carole MOTTUEL